

# REGLEMENT CHAMPIONNAT ALSACE DE PUMPTRACK

**17 mai 2026**

Aire de Loisirs - Tagolsheim

**Organisation : BMX Cernay**

En partenariat avec Cawaltag VTT

Et la Commune de Tagolsheim



## **SOMMAIRE**

<b>1.</b>	<b>DEFINITION .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>PARTICIPATION ET CATEGORIES D'AGES .....</b>	<b>3</b>
<b>4.</b>	<b>CATEGORIES LORS DU CHAMPIONNAT REGIONAL .....</b>	<b>4</b>
<b>5.</b>	<b>MATERIEL ET EQUIPEMENT .....</b>	<b>4</b>
<b>6.</b>	<b>FORMAT DE LA COMPETITION .....</b>	<b>4</b>
<b>7.</b>	<b>DÉROULEMENT DE LA COMPETITION .....</b>	<b>4</b>
<b>8.</b>	<b>ENGAGEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>9.</b>	<b>PENALITES.....</b>	<b>6</b>

## 1. DEFINITION

- 1.1 Un Pump Track est une piste destinée à la pratique sportive, composée de bosses, de mouvements de terrain, de virages relevés, permettant par effet ressort de prendre de la vitesse par l'action des bras et des jambes. Le pédalage est également autorisé, notamment lors de la prise d'élan.
- 1.2 La piste se définit comme la bande de roulement asphaltée, sans tenir compte des lignes de couleurs qui sont des indications de circulation et du niveau des différentes parties de la piste.  
La surlargeur du virage en sommet de virage, zone plane de sécurité, ne sera pas considérée comme faisant partie la bande de roulement, et sera donc en dehors de la piste.
- 1.3 La réglementation de l'activité Pump Track permet la mise en place de compétitions sous l'égide de la FFC.
- 1.4 Tout compétiteur qui prend part à cette manifestation est sensé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ses prescriptions.
- 1.5 Les compétitions de Pump Track doivent se dérouler sur une piste dont la conformité a été attestée par un référent technique de la FFC.
- 1.6 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement en compétition.

## 2. PARTICIPATION ET CATEGORIES D'AGES

- 2.1 Les compétitions de Pump Track sont ouvertes à partir de la catégorie U7, sur présentation d'une licence FFC 2026, d'un Pass Découverte ou d'un Pass Accueil en cours de validité.  
**La compétition est réservée aux licenciés des départements Haut-Rhin (68) et Bas-Rhin (67)**
- 2.2 Les catégories suivantes peuvent être proposées : U7, U9, U11, U13, U15, U17, U19, ELITE (à partir de 19ans), MASTERS (à partir de 35 ans, sans point UCI à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours en BMX et MTB).
- 2.3 Des classements distincts sont édités pour les HOMMES / FEMMES.
- 2.4 L'organisateur peut décider de faire des catégories par type de matériel (voir chapitre 3) et/ou de regrouper certaines catégories si nécessaire.
- 2.5 En fonction des inscrits et inscrites, les catégories pourront être regroupées :
  - Soit Hommes et Femmes seront regroupés dans une catégorie d'âge mixte durant le temps de la compétition.
  - Soit des catégories d'âges seront regroupés par sexe.Même en cas de regroupement de catégorie lors de la compétition, des classements séparés seront édités et des podiums distincts seront organisés pour chaque catégorie.

## 3. CALENDRIER

Le championnat Alsace de Pumptrack se déroulera sur une manche.

Les titres de Champion et Championne seront décernés à l'issue de la course concernée.

**Date :** 17 mai 2026  
**Lieu :** Tagolsheim (68) – Aire de Loisirs - Pumptrack

## 4. CATEGORIES LORS DU CHAMPIONNAT ALSACE

Spécifiquement lors des Championnats Alsace de Pumptrack 2026, les titres suivants seront décernés chez les Hommes et chez les Femmes

- Champion(ne) d'Alsace U7 mixte
- Champion (ne) d'Alsace U9 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U11 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U13 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U15 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U17 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U19 H et F
- Champion (ne) d'Alsace U23 / SEN/ M35/39 H et F
- Champion(ne) d'Alsace Masters 40 et + H et F

Un maillot sera remis à partir des catégories U15 si 3 coureurs minimum sont présents au départ dans la catégorie.

## 5. MATERIEL ET EQUIPEMENT

- 5.1 Le vélo doit avoir au minimum des roues de 20 pouces.
- 5.2 Le cintre doit être bouché aux extrémités.
- 5.3 Le vélo doit disposer au minimum d'un frein arrière.
- 5.4 Les vélos à Assistance Electrique ne sont pas autorisés à participer.
- 5.5 Le vélo ne doit pas comporter d'éléments dangereux pour les autres pilotes (pegs notamment).
- 5.6 Les pédales automatiques sont interdites, seules les pédales plates sont autorisées.
- 5.7 Les arbitres se réservent le droit de refuser un vélo au départ de la compétition.
- 5.8 Les pilotes doivent porter obligatoirement un casque intégral.
- 5.9 Les pilotes doivent porter un maillot à manches longues et pantalon ou porter des genouillères et coudières. Les pilotes doivent porter des chaussures fermées et des gants longs.

## 6. FORMAT DE LA COMPETITION

Les compétitions de Pump Track peuvent se dérouler sur différents formats : *tour chrono, poursuite, dual* ; **le format retenu est celui du tour chrono.**

- 6.1 « Les phases finales » en format **tour chrono** opposent deux pilotes qui s'affrontent l'un après l'autre, sur le même parcours. La constitution des paires de pilote est réalisée sur la base des chronos des qualifications, en associant le meilleur temps au moins bons (32<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> en fonction du nombre de pilotes ayant réalisés les qualifications) et ainsi de suite. Le pilote ayant réalisé le moins bon temps en phase de qualification passe en premier. Le meilleur temps chrono passant au tour suivant jusqu'à la finale

## 7. DÉROULEMENT DE LA COMPETITION

- 7.1 La compétition s'organise systématiquement autour de « session libre d'entraînement », de « qualification » et de « phases finales ».

- 7.2 La zone de départ est matérialisée par un carré d'une taille permettant de placer la roue avant. Le départ s'effectue arrêté avec un pied au sol. Une fois le départ donné par l'arbitre, le pilote doit démarrer dans la foulée sans passer par une phase de statique
- 7.3 Ensuite le pilote aura la possibilité de prendre de l'élan jusqu'à la ligne de déclenchement du chrono, matérialisée par une ligne de couleur sur la piste.  
Une nouvelle ligne de couleur matérialisera l'arrêt du chrono, à la suite le pilote aura une distance de décélération.
- 7.4 « Les sessions libres d'entraînement » doivent permettre aux pilotes de s'entraîner sur la piste. La durée de cette session est libre et dépend du programme de course. **Les pilotes devront disposer de leur plaque de guidon pour effectuer leur entraînement.**
- 7.5 Le contrôle des vélos et des équipements s'effectue par les arbitres durant les entraînements et au départ des manches de qualification, et tout au long de la compétition.
- 7.6 « Les qualifications » consistent en un ou plusieurs tours chrono, suivant un ordre de passage défini par le collège des arbitres. Les qualifications en 2 tours sont recommandées, les pilotes se qualifient suivant leur meilleure performance.
- 7.7 Les pilotes devront impérativement prendre le départ de tous les tours de qualification pour pouvoir continuer la compétition et rentrer dans le tournoi.
- 7.8 Le résultat des qualifications sera pris en compte pour composer les grilles du tournoi. Ce résultat sera pris en compte également pour déterminer l'ordre des départs entre deux pilotes, le moins bon temps partira en premier.  
En cas d'ex æquo lors du tournoi, le temps de la manche de placement sera pris en compte pour départager les pilotes, excepté en manches finales ou dans ce cas des « rerun » seront organisés.
- 7.9 Au regard du nombre de pilotes disposant d'un temps aux qualifications, l'organisateur peut décider de sélectionner les :
- 32 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a plus de 32 pilotes dans la catégorie
  - 16 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 31 pilotes ou moins dans la catégorie
  - 8 meilleurs temps pour les phases finales s'il y a 15 pilotes ou moins dans la catégorie
  - 4 meilleurs temps pour les phases finales, s'il y a 7 pilotes ou moins dans la catégorie
- Les pilotes au-delà de ces seuils sont alors éliminés à ce stade de la compétition.
- 7.10 L'organisateur pourra mettre en place lors des ½ Finales et Finales B et A le principe des 2 rounds gagnants, plus belle éventuelle et s'assurera de terminer la compétition par les catégories Elite.

## 8. ENGAGEMENTS

- 8.1 **Les engagements se feront sur « cycle web ffc.fr ».** Ils seront possibles aussi directement auprès de l'organisateur dans les conditions fixées par ce dernier, après accord du Comité régional dans le respect du cahier des charges et de la réglementation.

L'accueil, les engagements et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires communiqués par l'organisateur.

Un concurrent sera considéré comme régulièrement engagé lorsque son nom sera sur les listes de départ.

## **9. PENALITES**

- 9.1 Si un pilote quitte la piste en mettant un pied (ou autres parties du corps) ou roue hors de la bande de roulement du Pump Track, son temps ne sera pas comptabilisé lors du round en question, il sera annoncé comme relégué (REL) et conservera néanmoins le bénéfice de ses performances passées.
- 9.2 Le respect de la bande de roulement sera de la responsabilité et à l'appréciation du ou des arbitres de piste, et en toute fin du ou de la présidente du jury. L'organisateur devra prévoir pour les arbitres de piste des drapeaux (jaunes ou rouges) afin que les « fautes » soient établies immédiatement, en levant le drapeau en l'air.